

ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS NOUVEAU PROJET PILOTE EN FRANCISATION SECTEUR JEUNES ET ADULTES (POSTES RÉGULIERS TEMPORAIRES)

Lieu d'affectation : le centre administratif (Montmagny)

Supérieur immédiat : la direction des Services éducatifs, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle

Que vous soyez sur un poste régulier, sur la liste de priorité (secteur des jeunes), sur une liste de rappel (secteur des adultes) ou non, vous pouvez participer à ce nouveau projet pilote en francisation dans notre centre de services scolaire. Vous aurez l'opportunité de :

- contribuer à l'innovation de notre organisation;
- participer au déploiement du service de francisation et son développement dans une vision commune et des objectifs définis;
- travailler en étroite collaboration avec des gens passionnés et une équipe dévouée auprès de la clientèle du secteur des jeunes et du secteur des adultes.

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud protégera le poste régulier des ressources sélectionnées pour ce projet pilote. Les gens qui sont sur la liste de rappel ou non peuvent déposer leur candidature sans perte de droits au sens de la convention collective.

Les ressources enseignantes retenues seront appelées à œuvrer auprès des jeunes et adultes, de jour comme de soir selon les besoins du service.

Qualifications demandées

OPTION 1

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde ou une capacité reconnue en francisation.

OPTION 2

Autres qualifications admissibles :

Baccalauréat en adaptation scolaire, enseignement du français au secondaire, enseignement de l'anglais langue seconde ou enseignement au préscolaire et primaire.

Autres critères recherchés

- › Expérience en francisation;
- › Capacité d'adaptation à la clientèle diversifiée (ex : utilisation de matériel diversifié, approches pédagogiques adaptées, etc.);
- › Compétences au travail d'équipe et à la collaboration, tant à l'interne que l'externe.

Tous les services offerts au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud sont dispensés en français. La promotion et la valorisation de la maîtrise du français font partie intégrante des responsabilités et de la mission éducative du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud. Une bonne maîtrise de la langue française est donc essentielle.

Tâches principales

- › Préparer et dispenser des cours en francisation (jeunes et adultes);
- › Collaborer avec les autres membres de l'équipe en francisation ainsi qu'avec les intervenants des écoles, des centres, des entreprises ou des organismes;
- › Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- › Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- › Participer aux réunions et au développement pédagogique du service de francisation ;
- › S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

Traitement annuel

Selon la convention collective des enseignants en vigueur.

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), au plus tard le lundi 15 mai à midi, à l'attention de :

Service des ressources humaines
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3
Télécopieur : 418 241-5961

Courrier électronique : macarriere@csscotesud.gouv.qc.ca

Pour information, veuillez contacter madame Natacha Ste-Marie au 418 248-1001 poste 8505 ou par courriel à natacha.stemarie@csscotesud.gouv.qc.ca.

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au csscotesud.gouv.qc.ca. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.